

## SOMMAIRE

ÉDITO 1

ACTUALITES 2-3

PARTENARIAT 4

ACCESSIBILITE 5

ACTIVITES PASSEES 6

ACTIVITES A VENIR 7

APF EN ACTIONS 8

### AGIT'ACTION La parole aux jeunes !



### UNE APPLICATION A VOTRE SERVICE Venez la découvrir!

Un site de location collaborative de voitures aménagées :

<https://www.wheeliz.com/fr?>



**wheeliz**  
Location de voitures aménagées entre particuliers

## ÉDITO

Chers ami(e)s, chers adhérent(e)s,

Lors de nos premiers échanges en CAPFD, chacun a pu faire part des sujets qui l'intéressaient au sein de la Délégation. Il se trouve que deux sujets ont retenu plus particulièrement notre attention. Il s'agit de l'accessibilité et de l'accès aux soins.

Concernant l'accessibilité, nous sommes toujours vigilants à ce que les obligations légales soient respectées, c'est le minimum demandé et attendu. Aussi, on demande à chacun d'entre vous de se mobiliser pour répondre aux questionnaires « Bien vivre dans ma Ville » (page 5). Une aide de la part de la Délégation est toujours possible si besoin, n'hésitez pas. De plus, nous souhaitons profiter de la Journée Nationale du Handicap, le 3 décembre, pour rendre publics nos messages lors d'un flash mob. Venez nous y rejoindre, c'est le nombre qui fait notre force.

Concernant l'accès aux soins, notre choix a été d'y consacrer un temps lors de notre Assemblée Départementale. Nous nous sommes tous rendu compte que ce thème nous concerne tous et qu'il y a beaucoup à faire et beaucoup d'informations à échanger et partager. Afin de travailler tous ensemble sur ce sujet, je vous propose de nous réunir le mercredi 20 novembre prochain, de 14h30 à 16h30 à la Délégation.

Et au-delà de ces revendications, la Délégation a pour cette fin d'année plusieurs temps forts à vous proposer. Des temps de convivialité lors des repas crêpes, de la fête de Noël...les opérations ressources, je pense à Handidon, la braderie, la foire aux livres...les temps d'échanges à travers les formations proposées, les projets initiés....Sur chacun de ces moments, tout le monde peut participer.

Je suis aujourd'hui le porte-parole des membres du CAPFD et sachez que mes collègues et moi sommes à votre disposition pour être votre relais et échanger avec vous sur vos préoccupations, vos idées, afin que la Délégation puisse répondre au mieux à vos attentes.

Au nom de tous les membres de la Délégation, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Guillaume BELLEC  
Votre représentant CAPFD

## NON À L'INTÉGRATION DE L'AAH DANS LE REVENU UNIVERSEL D'ACTIVITÉ



Après plusieurs mois de participation active à la concertation sur le projet de création d'un Revenu Universel d'Activité (RUA), le Comité d'Entente, dont fait partie APF France handicap, réitère son refus de voir remis en cause les acquis fondamentaux de la loi de 1975 et de la loi handicap du 11 février 2005, qui ont notamment créé l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). L'AAH, perçue par plus d'un million de bénéficiaires, ne doit pas disparaître au profit d'un Revenu Universel d'Activité, qui ignorera la spécificité du handicap et les réalités vécues

par les personnes. Le gouvernement affiche des objectifs de réforme répondant à cinq impératifs qui, de son propre aveu, ne sont pas adaptés à l'AAH.

Le Comité d'Entente demande donc instamment au gouvernement de renoncer à inclure l'AAH et son financement au sein du futur RUA. Il réaffirme sa disponibilité pour travailler à améliorer l'accès à l'emploi des allocataires de l'AAH qui le souhaitent et peuvent y accéder, en milieu protégé ou en milieu ordinaire.

Pour plus d'informations: <https://www.apf-francehandicap.org/actualite/concertation-sur-la-creation-un-revenu-universel-activite-non-integration-de-aah-dans-le>

## ACCÈS AUX DROITS : DES FICHES POUR ACCOMPAGNER LA SIMPLIFICATION

Depuis janvier 2019, les démarches administratives d'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap et leurs proches sont simplifiées. La durée maximale d'attribution de certains droits est allongée (AAH, CMI, RQTH). Les personnes dont le handicap n'est pas susceptible d'évoluer favorablement peuvent se voir attribuer certains droits sans limitation de durée.

Ainsi au début de l'été, le Secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées et la CNSA ont publié **trois documents d'information en FALC** sur les effets de la réforme :

- Moins de démarches pour les personnes handicapées, ce qui change en 2019 : <https://drive.google.com/file/d/1bTSMXxnwkpOKXX2m9K30hGbybOLF2JN1/view>
- Réforme des durées d'attribution de l'Allocation d'Education pour Enfant Handicapé (AEEH) : [https://drive.google.com/file/d/13meTqB8e9ruC2GmjYk\\_sTd4S-5AYHfTi/view](https://drive.google.com/file/d/13meTqB8e9ruC2GmjYk_sTd4S-5AYHfTi/view)
- Les personnes handicapées peuvent maintenant avoir certaines aides pour toute la vie ou pour plus longtemps qu'avant : [https://drive.google.com/file/d/1gTEu4zY0Hdqvv\\_jKmvFMKIYwKLg4rCEj/view](https://drive.google.com/file/d/1gTEu4zY0Hdqvv_jKmvFMKIYwKLg4rCEj/view)



En complément, la CNSA a produit une fiche technique à destination des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) afin de les accompagner dans la mise en place des mesures de simplification. APF France handicap a largement contribué à l'avènement de ces dispositions, par plusieurs contributions et avis, notamment dans le cadre du rapport Taquet « Plus simple la vie ».

## AIDANTS FAMILIAUX : UN RÉPIT NÉCESSAIRE MAIS PEU ACCESSIBLE



Alors que 8,3 millions de personnes s'occupent d'un proche dépendant (parent, enfant, conjoint) en raison d'un handicap, d'une maladie ou de l'avancée en âge, le Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale AIDER, publie une étude sur l'accessibilité du répit pour les aidants. ([https://www.accueil-temporaire.com/sites/default/files/public/actualite/20190930\\_aider\\_rapport\\_integral.pdf](https://www.accueil-temporaire.com/sites/default/files/public/actualite/20190930_aider_rapport_integral.pdf))

Le répit a des effets bénéfiques à 3 niveaux :

- Les aidants : c'est un ressourcement physique, psychologique mais aussi en terme de santé.
- Les aidés : c'est un apport en matière de socialisation, de maintien et de développement de l'autonomie.
- La relation aidant/aidé : c'est un recentrage positif de l'aidant, des possibilités de penser l'avenir.

Les causes du non-recours au répit sont variées, de la non-connaissance des offres existantes et de leur disponibilité à la non-proposition par les professionnels dont c'est pourtant la mission. Pour favoriser l'accessibilité au répit, plusieurs pistes sont suggérées et visent à « penser aidants » : **faciliter et accompagner** l'accès à une solution de répit choisie, **respecter** la place non-professionnelle de l'aidant et son choix de vie personnelle, **déployer et organiser** sur chaque territoire une offre d'accompagnement permanent qui soit multiple et suffisante, et l'articuler à une offre de répit plurielle, adaptée et abordable, **lever les obstacles financiers** qui restent encore et **faire** connaître la disponibilité de l'offre en temps réel,...

APF France handicap s'investit également dans l'accompagnement des aidants, vous pouvez retrouver le plaidoyer sur les aidants (<http://interparents.blogs.apf.asso.fr/archive/2019/10/04/journee-nationale-des-aidants-le-plaidoyer-d-apf-france-hand-119621.html>).

N'hésitez pas à venir en parler à la Délégation auprès de Chantal PAQUE.

## AGIT ACTION À AMIENS : UN GRAND MOMENT



Les 20, 21 et 22 septembre dernier a eu lieu une grande rencontre nationale pour les jeunes adhérents d'APF France handicap : **LE RENDEZ VOUS JEUNESSE 2019**. Préparé depuis de nombreux mois par la Commission Nationale de la Politique Jeunesse (CNPJ) et la Direction du développement associatif du siège, ce grand rassemblement sur plusieurs jours a été l'occasion de belles découvertes, de nombreux échanges pour Laura, Malo, Cécile et Céline, représentant les jeunes adhérents de la Délégation 22. Après les différentes inter-

ventions comme celles de M. Gabriel ATTAL, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de M. Alain ROCHON, Président d'APF France handicap, des membres de la CNPJ et de Mme Brigitte FOURE, maire d'Amiens, les jeunes, devenus des Agit'acteurs, ont eu tout le loisir de prendre connaissance d'initiatives, d'expositions, de participer à des ateliers et à la Grande Marche pour la planète. Avec le grand bonheur de se voir décerner les premier et troisième prix des Trophées Jeunesse Agit'Action, pour la mise en place dans les Côtes d'Armor des cafés papotes et du théâtre forum pour sensibiliser les enfants (<https://www.facebook.com/delegation.apf22/>).

Rempli de toutes ces belles choses, le groupe est rentré avec la ferme résolution de « **Retracer l'histoire de la Délégation 22** ». Alors l'appel est lancé à tous, pour s'associer à Laure, Cécile, Malo, Céline dans ce beau projet.

## L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE 2019



Pour la deuxième année consécutive, l'Assemblée Départementale de notre Délégation a eu lieu le samedi 12 octobre à l'espace Part'Ages à Plérin, mis gracieusement à notre disposition par la mairie de Plérin. Sans oublier la contribution de l'association Unvs'ti, association gestionnaire de cet espace. Guillaume BELLEC, nouveau représentant du CAPFD a introduit cette assemblée. Les membres du CAPFD ont rappelé les raisons de leur engagement et la fonction de « courroie de transmission » qu'ils désirent être au nom de tous les acteurs de la Délégation 22. Après la présentation

des différents rapports de l'année 2018, la deuxième partie de l'Assemblée Départementale a été consacrée au thème « L'accès aux soins ». Mme Fabienne LEVASSEUR, membre du Conseil d'Administration national, a dit sa satisfaction d'être parmi nous autour de ce thème qui lui tient à cœur, du fait de sa participation à la Commission Nationale de la Prospective et Innovation dans l'offre de service. Mme Charlotte EVAÏN, adjointe de direction du Pôle Domicile APF France handicap a présenté quant à elle, sous l'angle de l'accès aux soins, le fonctionnement des différents services concernés par le travail de mise en lien avec différents interlocuteurs du champ de la santé (Agence Régionale de la Santé, la CPAM ...). S'en sont suivis des apports nourris de quelques témoignages d'adhérents que la directrice Haude VERN a invité à poursuivre lors de la commission d'« Accès aux soins ». La première rencontre aura lieu le **mercredi 20 novembre de 14h30 à 16h30 à la Délégation**.



## SE FORMER A LA DELEGATION

De tout temps, l'importance de se former a été indispensable pour qui veut faire avancer une cause. Avec le congrès 2018 et le projet associatif « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir », notre association APF France handicap propose aux différents acteurs (adhérents, bénévoles, salariés, donateurs...) des temps de formation pour mieux s'immerger dans le monde du handicap. Une première journée a eu lieu le vendredi 27 septembre pour approfondir le fonctionnement de notre association. Après ces apports, d'autres journées de formation sont prévues :

- le 29 novembre à la Délégation sur « Parler » ou prendre la parole en public.
- le 19 décembre à Rennes sur les « Droits devants »
- le 24 janvier à la Délégation sur les « Acteurs »

Ouvertes à tous, de 10h à 16h, ces journées apporteront des connaissances complémentaires pour savoir porter un message et convaincre.

N'hésitez pas à vous inscrire, pour mener à bien toutes nos actions, notre association a besoin de tous les talents !



LAMBALLE ATOUT CŒUR: 27<sup>ème</sup> ÉDITION

Les organisateurs de la Cyclo Atout Cœur étaient réunis, vendredi 18 octobre, à l'occasion du bilan de la randonnée à but humanitaire du 8 juin 2019. L'association Leucémie Espoir 22, représentée par Michel LOPIN et l'APF 22, par Guillaume BELLEC, notre représentant, ont reçu chacun un chèque de 3 400 €. Le montant des dons depuis 26 ans s'élève à 434 984 €. Les coprésidents de Lamballe Atout Cœur, Pierrick TEFFANY et Pierre LENOIR, préparent déjà l'édition 2020. C'est avec

la force de ces énergies et la loyauté de cette association que nous aussi, nous avançons. Un grand merci à eux !

## DES INITIATIVES POUR VOUS TENIR INFORMES

⇒ L'association France Traumatisme Crânien organise le **vendredi 6 décembre 2019** au CMRRF de Kerpape le **Forum France Traumatisme Crânien** : "Reprise de la conduite automobile après une lésion cérébrale : Actualités et perspectives".

Vous trouverez le programme du forum et le lien internet pour vous inscrire :

<http://www.france-traumatisme-cranien.fr/fr/actualites/id-61-forum-2019-ploemeur-56270->



⇒ L'Agence Régionale de Santé Bretagne et ses partenaires organisent le **22 novembre 2019 à RENNES** une **Journée Régionale Maladies rares, « Mieux les connaître, mieux orienter »**. Cette journée s'adresse aux professionnels médicaux et paramédicaux, ainsi qu'aux patients. L'objectif est de :

- Sensibiliser ces acteurs (non spécialistes des maladies rares), répondant ainsi aux souhaits des patients que la culture du doute ne se diffuse.
- Permettre aux non spécialistes de savoir comment enclencher le recours aux centres de référence.
- Donner une vision globale de tous les dispositifs qui existent dans la région.
- Ne pas se limiter à un groupe restreint de pathologies, mais avoir une vision plus globale de la prise en charge des patients atteints de maladies rares.

L'inscription et le programme de cette journée sont disponibles sur le PAPS avec le lien suivant :

<https://www.bretagne.paps.sante.fr/index.php/node/15393>



⇒ L'AGEFIPH Bretagne, la Cité des Métiers des Côtes d'Armor et le collectif de partenaires (Pôle Emploi, Cap Emploi 22, Mission Locale de St Brieuc, Centre de Gestion des Côtes d'Armor, l'APAJH et LADAPT Ouest) organisent différentes actions sur le territoire dans le cadre de la **Semaine Pour l'Emploi des Personnes Handicapées, qui se tiendra du 18 au 22 novembre 2019**. Lors de cette semaine un **temps fort** est proposé pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap de rencontrer les acteurs de l'emploi. Le public pourra ainsi trouver des réponses aux questions en lien avec un projet professionnel et une recherche d'emploi. Ce forum aura lieu le **Mercredi 20 novembre 2019** à la Cité des Métiers à Ploufragan. L'accès

sera libre pour le public **de 9h à 13h**.

## UNE PHOTO D'IDENTITÉ FACILE !

## Smartphone ID

La révolution numérique est en marche et doit faciliter l'utilisation des services entre l'administration et les usagers. Une nouvelle application permet de faire des photos d'identité agréées avec son smartphone et ainsi contourner les difficultés d'accès aux cabines. L'application

« Photos d'identité » permet d'utiliser l'appareil photo de chaque smartphone pour réaliser une photo d'identité.

Smartphone ID contrôle que la photo respecte les normes de l'administration pour la fabrication de documents officiels tels le passeport, le permis de conduire, la carte d'identité, la carte de séjour et la carte BTP.

La démarche s'inscrit également dans une politique volontairement écologique, sociale et solidaire, et peut vous simplifier la vie : plus de déplacement, fini le support papier systématique...

Pour découvrir ce service, voici le lien internet : <https://www.smartphone-id.com/>



## VOTRE VILLE EST-ELLE FACILE À VIVRE AU QUOTIDIEN ? VOTRE AVIS COMPTE !

**TOUTES  
& TOUS  
concernés**

Dans la perspective des élections municipales de 2020, APF France handicap se mobilise pour placer la question de l'accessibilité au cœur de la campagne. Car l'accessibilité, c'est l'affaire de tous ! Personnes âgées, parents avec poussette, personnes en situation de handicap, voyageurs avec bagages, etc. L'association souhaite recueillir le ressenti des citoyennes et citoyens français sur le "Bien vivre" dans leur ville en matière de déplacements, d'accès au logement, aux commerces, aux loisirs, aux démarches, ...

C'est pourquoi notre association lance, avec l'Ifop, une grande consultation nationale, en ligne. APF France handicap appelle le grand public à y répondre **avant le 30 novembre** sur <http://maville.apf-francehandicap.org/>

### Les Ad'AP, un dispositif très insuffisant

Aujourd'hui en France, des millions de personnes ne peuvent accéder facilement et en toute autonomie aux lieux publics, aux services publics, aux établissements scolaires, aux locaux de travail, aux commerces, aux cabinets médicaux, aux équipements culturels... du fait de leur conception architecturale.

**Au quotidien, de nombreux citoyens ont des difficultés pour se déplacer :** manque de moyens de transports ou inaccessibles, détériorés ou trop anciens, coût élevé, trottoirs encombrés et/ou non adaptés aux piétons.

Les Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmée), introduits par le gouvernement en 2014, sont des outils de programmation de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public (une école, un cinéma, un restaurant, une agence Pôle emploi, etc.) ou d'un service de transport.

Un an après la première échéance de mise en accessibilité prévue par ce dispositif, APF France handicap déplore le manque de pilotage et d'intérêt du gouvernement pour cette question. Il n'existe en effet qu'un très faible nombre d'indicateurs publics concernant l'état d'avancement de ces Ad'AP et de la mise en accessibilité des établissements concernés.

En mars 2019 (date limite de dépôt d'Ad'AP), les pouvoirs publics annonçaient que 690 000 établissements recevant du public (ERP) s'étaient inscrits dans le cadre d'un dispositif d'Ad'AP, alors que le nombre total d'ERP demeure inconnu. A noter qu'un dépôt Ad'AP peut être aussi une demande de dérogation partielle ou totale... à l'accessibilité, et ce sans aucune donnée sur le nombre de dérogations demandées. Autant d'éléments illustrant les profondes défaillances du dispositif !

Par ailleurs, le ministère souligne que plus de 300 000 établissements recevant du public ont attesté être accessibles et par conséquent, ne sont pas obligés de déposer des Ad'AP.

Or, APF France handicap a mené en Pays de la Loire un testing sur 442 établissements, montrant que 86 % des établissements qui se sont déclarés accessibles sur l'honneur à la préfecture, ne le sont pas en réalité ! Aujourd'hui, APF France handicap demande l'effectivité d'un plan de contrôle et l'application de sanctions administratives qu'auraient dû mettre en place les préfectures, depuis plusieurs mois.

### L'accessibilité universelle, un enjeu de société pour tous !

APF France handicap rappelle que le sujet de l'accessibilité universelle concerne la majorité de la population :

- **Les personnes âgées**, 25 % de la population aura plus de 65 ans d'ici une dizaine d'années selon l'INSEE
- **Les personnes en situation de handicap**, 10 à 15 % de toute la population selon l'OMS
- **Les familles**, pour les 2,5 millions de poussettes qui circulent chaque jour
- **Les usagers des transports**, quiconque a déjà effectué un voyage avec des bagages rencontre des difficultés
- **Les cyclistes**, qui rencontrent les mêmes problèmes que les utilisateurs de fauteuil roulant, à savoir les ruptures de cheminement et les obstacles à la roue
- **Les livreurs, manutentionnaires et déménageurs**,
- **Les touristes étrangers** : la Banque Mondiale évalue de 15 à 20 % les pertes de marché touristique en raison de l'inaccessibilité de nos infrastructures.

Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur :

<https://bit.ly/2pdxNMP>

Extrait du BLOG APF France handicap de la Somme



## UNE BELLE SORTIE AU SALON AUTONOMIC



Le 3 octobre dernier a eu lieu le Salon Autonomic Grand Ouest 2019 à Rennes. Cette année nous avons pu nous y rendre avec celles et ceux qui le souhaitent pour découvrir le salon de « référence », de tous les acteurs du handicap, du grand âge et de la vie à domicile. Le salon s'adresse surtout à tous, quel que soit la nature de la perte d'autonomie, ce n'est pas seulement une exposition marchande. « C'est un lieu d'informations, d'échanges, où il est facile de rentrer en contact avec les différents exposants » nous dit Jean-Claude. Tous les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que des associations socio-culturelles étaient également présents. APF France handicap était l'un des nombreux partenaires de ce salon et le stand que nous avons, a eu un grand succès avec de nombreuses rencontres et échanges.

## OPERATION « CHANGEONS DE REGARD »

Pour la « redynamisation » des secteurs d'intervention APF du département, nous avons créé l'opération « Changeons de regard » qui comporte plusieurs supports : des jeux autour de la différence avec les enfants, l'exposition photos de Body painting, des activités inter associatives et le café papote.

En septembre et octobre, un grand coup de projecteur sur le **secteur de Loudéac !** pour répondre au besoin toujours présent de « changer de regard » sur le handicap. Nous étions en lien depuis plusieurs mois avec la médiathèque de Loudéac. Partenariat qui de fil en aiguille s'est transformé en véritable projet de secteur. Depuis juin, nous avons construit plusieurs événements : une journée autour du jeu le 3 avril, avec les enfants du centre de loisirs, les G.E.M. (Groupe d'Entraide Mutuelle), la Délégation APF et les élèves de TISF de St Briec avait été organisée.



Notre exposition photos Body painting quant à elle, a voyagé pendant 2 mois entre la médiathèque et l'EHPAD de Loudéac, avec un impact certain auprès des élus et des citoyens. Depuis la rentrée, nous intervenons dans toutes les écoles maternelles et primaires ainsi que les CLSH autour d'un jeu sur les différences. Nous avons mis en place une journée tournoi de belote en rencontre inter secteurs Plérin/Loudéac en invitant des partenaires GEM L'arbre de vie de Loudéac et Part âges de Pontivy. Des actions qui permettent d'imaginer de nouvelles formes de présence sur Loudéac et les autres secteurs.



Prochaine étape : recenser les besoins/attentes des personnes en situation de handicap et des familles elles mêmes pour

mieux comprendre et informer sur nos soutiens et missions. Ainsi que des contacts avec l'ensemble des partenaires médico-sociaux et socioculturels. Pour info, au mois de novembre nous programmons une rencontre sur Ros-trenen pour étendre notre présence sur le Centre Bretagne et ça va continuer... A chaque secteur son projet ! Alors à bientôt, les Costarmoricains, à partir de novembre une enquête téléphonique démarre pour une nouvelle mobilisation de tous les acteurs !



## UN PETIT APERÇU EN IMAGE DES ANIMATIONS DE SEPTEMBRE/OTOBRE



## LES SÉJOURS DE LA DÉLÉGATION - MODE D'EMPLOI



Tous les ans, la Délégation organise trois séjours : deux séjours d'une semaine et un long week-end. Suite à la réunion FORUM VACANCES de septembre, plusieurs propositions de séjours ont été émises :

⇒ **Séjour Neige** : à 9h de route de Plérin sur la commune de St Laurent en Granvaux dans le Jura. Des dates ont été pré réservées **du 1<sup>er</sup> au 7 février 2020**. Ce séjour permet de faire du tandem ski, sortie chiens de traîneaux, calèche, musée, etc. 8 places adhérents pour un budget approximatif de 1 300 € par vacancier.

⇒ **Séjour activités nautiques** : à 11h de route de Plérin, sur la commune de CUERS. C'est un séjour d'une semaine sur la période d'été qui se compose essentiellement d'activités sportives aquatiques. 7 places adhérents pour un budget approximatif de 1 500 € par vacancier.

⇒ **Défi Voile 2020** : dans la Baie du Crouesty à 2h de Plérin. Une dizaine d'équipages de toute la France se retrouvent pour un séjour de 5 jours **du 25 au 29 mai 2020**. Plusieurs défis à relever : Une semaine sur un voilier, premier défi, pouvoir s'adapter à la vie sur un bateau (déplacement en fauteuil roulant proscrit sur le bateau) en trouvant d'autres moyens de se mouvoir. Deuxième défi à relever : organiser en amont et participer au programme d'animations prévues par les organisateurs : costumes, mise en scène, régata etc. Une semaine de folie ! comme diraient les vacanciers qui y ont déjà participé. 3 à 4 places adhérents pour un budget approximatif de 1 200€ par vacancier.

⇒ **Week-end au zoo de Beauval ou Center Parc** : un séjour détente pas trop loin en distance, du vendredi au lundi matin. Sur une période au printemps ou en automne. 6 places adhérents pour un budget approximatif de 700 € par vacancier.

⇒ **Séjour Maroc** : destination Marrakech dans un hébergement entièrement adapté « Handioasis » avec piscine. Un minibus sur place est prévu pour les visites souks, jardins etc. 4 places adhérents (fonction des places PMR dans l'avion) pour un budget approximatif de 2 300 € par vacancier.



Nous serions tentés de mettre en place tous ces séjours en 2020. Cependant, il va falloir faire un choix et celui-ci se fera en fonction du nombre de personnes pré-inscrites, avec un ordre de priorité sur chaque séjour

### Puis, l'attribution des places vacanciers pour les séjours Délégation se fera selon 3 critères :

1. Priorité aux personnes qui ne sont jamais parties en séjour Délégation, qui sont en grande situation d'isolement, ou qui ne sont pas parties récemment.
2. Nombre de places dans les minibus (fauteuil ou transfert)
3. Répartition équitable du groupe en fonction des besoins en accompagnement au quotidien et des bénévoles expérimentés et disponibles sur cette période pour accompagner au mieux les vacanciers.

Les **dates limites des préinscriptions des adhérents et bénévoles** : pour **le séjour neige, le 10 novembre** et pour **les autres séjours, le 5 décembre**. Sachez que les séjours qui ne se feront pas en 2020 se feront en 2021.

## LES TEMPS FORTS DE FIN D'ANNÉE

- ◆ **Rencontre sur les secteurs** : Galettes et crêpes sont à l'honneur pour préparer le Noël « vert » APF et définir votre projet pour 2021!
- ◆ **Mardi 3 décembre : Journée Nationale du Handicap**. Réunissons nous pour rendre visibles nos revendications autour d'une rencontre inter associative. Au programme, flashmob, porteur de paroles et pot de Noël. Rdv sous la Hall du Belém du port du Légué, coté St Brieuc.. Entraînez vous avec : <https://www.youtube.com/watch?v=k6AGWQ1F7x8&feature=youtu.be> .
- ◆ **Judi 5 décembre : Journée mondiale du bénévolat**. Proposition d'une rencontre de bénévoles des associations plérinaises . Au programme : échange sur l'engagement, ateliers (tournage de crêpes, vidéo/photo etc...)
- ◆ **Vendredi 20 décembre : REPAS DE NOËL**. Soyons sensibles à la protection de notre planète ! Alors pour cette année soyons parés de vert ou d'accessoires recyclés !!! Animations musicales et festives prévues! En solidarité avec le Père-Noël « vert », merci à ceux qui peuvent d'apporter un jouet en bon état.

**LE DERNIER TRIMESTRE 2019 RICHE EN OPÉRATIONS RESSOURCE-COMMUNICATION**

**Handidon 2019**

Pour la 6<sup>ème</sup> année, APF France handicap renouvelle son opération Handidon du 15 octobre au 15 décembre 2019. Cette opération sous forme de tombola, a pour objectif de collecter 1 000 000 euros sur le plan national. Dans les Côtes d'Armor, l'ensemble des recettes d'Handidon sera intégralement reversé à la Délégation pour continuer à financer les activités permettant de sortir de l'isolement un nombre de plus en plus croissant de personnes en situation de handicap. A noter que cette campagne est aussi l'occasion de faire connaître notre association autour de nous, dans nos lieux de vie.



Pour plus d'informations : <https://www.apf-francehandicap.org/handidon>

**Braderie d'hiver exceptionnelle**

Après la réussite du déstockage d'été du 5 juillet dernier, l'équipe de bénévoles qui assure tout au long de l'année la collecte, le tri de la brocante, du textile et des livres, a décidé de renouveler cette expérience le **vendredi 6 décembre 2019** de 10h à 18h à notre local (31 rue Brindejonc des Moulinais - ZAC de la petite Grange) à Plérin. Pour continuer à financer nos différentes activités, nous vous y attendons nombreux !



**Deuxième foire aux livres a Binic**

Les livres seront à nouveau à l'honneur cet hiver à la foire aux livres organisée à Binic le **Samedi 14 et Dimanche 15 décembre** de 10h à 18h, salle de l'Estran. Plus de 7000 livres collectés et triés tout au long de l'année, pour le bonheur des petits et grands lecteurs.

**UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES AVEC UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE**



En 1985, l'ONU a décidé de créer la Journée Internationale des Bénévoles afin de promouvoir le travail et le potentiel des bénévoles dans le développement économique et social aussi bien au niveau local, que national et international. Cette année, le **Judi 5 décembre, de 13h30 à 19h30**, toutes les personnes bénévoles à la Délégation sont conviées pour un temps qui leur est dédié, à l'Espace Part'Agés à Plérin. Au programme, échange sur l'engagement, ateliers (tournage de crêpes, vidéo/photo etc...).

**AGENDA**

**La Délégation sera fermée du 23 décembre au 3 janvier 2020**

- ⇒ **19 novembre** : Réunion CAPFD à Plérin de 14h30 à 17h
- ⇒ **20 novembre** : Commission « Accès aux soins » à Plérin de 14h30 à 16h30
- ⇒ **29 novembre** : Formation « Parler » à Plérin de 10h à 16h
- ⇒ **3 décembre** : Journée mondiale du handicap: Flashmob au Légué
- ⇒ **5 décembre** : Journée des bénévoles à l'Espace Part'Agés à Plérin
- ⇒ **6 décembre** : Braderie APF à Plérin de 10h à 18h.
- ⇒ **10 décembre** : Rencontre « Habitat innovant » à Plérin de 14h30 à 17h
- ⇒ **14-15 décembre** : Foire aux livres à Binic de 10h à 18h
- ⇒ **19 décembre** : Formation « Droits devants » à Rennes de 10h à 16h (départ vers 8h30)
- ⇒ **20 décembre**: Repas de Noël « Un Noël vert » Salle du Grand Pré à Languoux

>> Comité de rédaction – STIVELL

**Directrice de Territoire de l'Action Associative 22/29 et Directrice de Publication** : Haude Vern

**Assistante Territoriale** : Chantal Paqué

**Chargées de Développement de l'Action Associative** : Léniaïg Doyen et Erell Bellec

**Chargée de Mission** : Corinne Billot

**Agent associatif** : Stéphanie Moy

*En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatiques et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile, merci de nous en avvertir .*